

Reuter veut aider les mères seules !

Voici ses remèdes pour leur faciliter la vie

En cette veille de Journée internationale de la femme, Florence Reuter se penche sur le statut des familles monoparentales. « Je le fais en tant que présidente des femmes du MR ».

Florence Reuter ne veut pas que la Belgique rate le tournant. Celui d'un changement des mentalités et de société qui, dit-elle, est dans l'air du temps. « Regardez la France. Emmanuel Macron prône l'égalité des sexes à tous les niveaux », lâche l'ancienne journaliste devenue parlementaire puis bourgmestre de Waterloo. La commune n'avait jamais vu de femmes à sa tête jusque-là. En cette veille de Journée internationale de la femme, elle nous présente les résultats d'une étude réalisée par le Centre Jean Gol. Elle nous parle en tant que présidente des femmes du MR. Le titre ? « Les familles monoparentales : un défi de société à relever ». « Ces 20 dernières années, le nombre de familles monoparentales a explosé de plus ou moins 50 %. Aujourd'hui, une famille sur quatre est monoparentale ».

Et parmi toutes ces familles, dans 83 % des cas, c'est

une femme qui assume seule la charge. Avec tous les problèmes qu'elle peut rencontrer. Florence Reuter en énumère à la pelle. « 35 % des parents qui vivent seuls avec un ou plusieurs enfants courent un risque de pauvreté. Les familles monoparentales ont un taux d'emploi significativement plus bas et le nombre d'emplois à temps partiel est également plus important. Le risque d'exclusion so-

35% des parents qui vivent seuls avec enfant(s) courent un risque de pauvreté

ciale est plus important. Elles présentent un niveau de formation et d'éducation plus faible ». L'étude pointe trois enjeux principaux : « La conciliation vie familiale-vie professionnelle, le niveau d'intensité de travail et l'accueil de la petite enfance avec des solutions de garde à la clé ».

SES RECOMMANDATIONS

La présidente des femmes des Femmes Réformatrices avance une série de recommandations pour améliorer la condition de ces femmes mères chefs de famille monoparentale. « Certaines, je les

avais déjà proposées quand j'étais députée... mais elles sont restées dans les limbes », confesse cette mère de trois enfants.

Elle prône notamment l'amélioration du système des titres-services bénéficiant aux parents célibataires qui travaillent à temps plein afin de leur permettre de « sortir » en externalisant certaines tâches domestiques. « Cela peut se faire via un incitant fiscal plus intéressant voir des titres-services gratuits ». Pourquoi, avance-t-elle, « ne pas renforcer la flexibilité du travail en proposant à plusieurs catégories de personnes, dont les parents célibataires, des horaires adaptés en facilitant le télétravail ? » Elle cite encore le lancement d'un portail web qui s'appellerait « www.monoparentalite.be » et l'offre de formation accessible et adaptée aux obligations familiales. Et de repenser l'accueil de la petite enfance en développant les partenariats publics-privés. « Je ne veux pas qu'on considère les femmes comme des victimes mais des valeurs ajoutées. Le jour où il n'y aura plus de Journée de la femme, c'est qu'on aura gagné ». ●

PIERRE NIZET

Une famille sur quatre est monoparentale

« Ils restent un mythe »

17.000 hommes au foyer

« Les hommes au foyer restent un mythe », lance Florence Reuter. « Sur 413.000 personnes au foyer, à peine 17.000 sont des hommes ». Elle épingle un autre problème : la discrimination à l'embauche. « Un employeur préférera engager un homme plutôt qu'une femme seule avec une charge de famille. Sans oublier la peur du manque de disponibilité des femmes avec enfants ». Pourtant, remarque la présidente des Femmes Réformatrices, le fait que les femmes travaillent rapporte à la société. « Le coût de la garde d'un enfant qui serait pris en charge par l'État est moitié moins cher que ce que rapporte une femme qui travaille. Sur 100 femmes qui sont mises au

Un mariage sur deux finit par un divorce

travail, il y a dix nouveaux emplois créés ».

Elle rappelle enfin l'importance du SECAL qui n'est pas encore assez connu chez les femmes (et les hommes) qui ne touchent pas les pensions alimentaires auxquelles elles (ils) ont droit. « Ce SECAL est quand même venu en aide à 71 % des familles monoparentales confrontées à un défaut de paiement ». Pour un montant estimé à 28 millions €. ●

P. N.

Bourgmestre et mère, pas facile

« En toute modestie, on est plus efficace »

Florence Reuter mène une vie de femme active, avec son compagnon et leurs trois enfants. « Dieu sait si j'ai un mari moderne avec qui je partage les tâches », lâche-t-elle, avant d'avouer : « Dans l'organisation quotidienne, cela reste lourd quand il faut concilier le travail et la vie de famille. On se rend compte que la femme va porter encore plus de tâches que les hommes ». Pour émerger, elle nous apprend qu'elle a un petit ordinateur dans la tête. « Nous sommes bien organisés mais il faut parfois trouver des solutions et c'est fatigant. Par exemple, qui va chercher les enfants ? Nous sommes plusieurs femmes bourgmestres dans le Brabant wallon et

nous courons comme des malades pour gérer le reste ».

Elle estime qu'être une femme reste un atout. « Je le dis en toute modestie mais on est plus efficace. Pendant que les hommes politiques vont passer des heures à s'écouter parler, nous allons droit à l'essentiel. Nous sommes efficaces

Dans 83% des cas, c'est une femme qui assume seule la charge

car nous devons gérer 15 choses en même temps. Parfois, avant de retourner à la maison communale, il m'arrive de passer à la maison pour faire tourner la machine à laver ! »

Elle pense aux femmes seules, avec enfant(s). « Sans aide extérieure, ce n'est pas tenable. Pourtant, les femmes ont beaucoup à apporter dans la société car on est différentes. On n'est pas des hommes. La sensibilité est différente et il faut les deux. Nous sommes à un tournant qu'il ne faut pas rater. On n'en est plus au féminisme des années 60-70. On demande juste une égalité des droits ». ●

P. N.